

Les personnels de l'Education en colère! Les personnels de l'Education mobilisés!

Parce qu'ils portent l'ambition de la justice sociale et de l'égalité
aux côtés des usagers, des parents et des lycéens
parce qu'ils revendiquent une reconnaissance de leurs métiers, une
revalorisation de leurs salaires et des conditions de travail correctes

Charge de travail, effectifs, conséquences des suppressions de postes: **La coupe est pleine**

Réforme des lycées, réforme de la formation, revalorisation : **Zéro pointé, la copie de Chatel à revoir !**

*A partir d'aujourd'hui, ancrons l'action dans chaque établissement et
participons aux prochaines échéances :*

Mercredi 25 novembre à 14 h **Rassemblement devant la Préfecture** **Pour que cesse l'asphyxie du service public !**

A l'appel du " Groupe des 25 " : intersyndicale, fédération des parents d'élèves FCPE, syndicats lycéens,
associations de spécialistes et associations complémentaires.

Portons nos cartes de doléances pour dénoncer les conséquences des suppressions de postes.

Samedi 28 novembre à 14 h 30 au Vieux Port **Manifestation des usagers et des agents de La Poste** **contre le changement de statut, pour la défense des services publics.**

*Mardi 1^{er} décembre : Le bureau national du SNES fera le bilan de la mobi-
lisation et des remontées des établissements pour proposer des suites
nationales rapides à la grève d'aujourd'hui.*

Dans les établissements, **relevons la tête et résistons à la caporalisation** de nos métiers : refusons la multiplication des réunions imposées hors-temps de travail, les formations imposées (public désigné), les remplacements à l'interne, le **conseil pédagogique**... Les chefs d'établissement et les IPR cherchent à imposer en collège la mise en place d'un **livret de compétences** qui n'est que facultatif cette année : refusons ce dispositif d'évaluation qui n'a pas été concerté, qui dénature l'évaluation des élèves (cf les piliers 6 et 7) et qui alourdit encore notre charge de travail. Sans attendre, organisons collectivement le refus des **heures supplémentaires**, véritable bombe à retardement pour la rentrée 2010. La revalorisation doit aussi se traduire par une amélioration concrète des conditions de travail. Organisons partout dès la semaine prochaine, des **heures d'information syndicales et des AG avec les parents d'élèves** et les lycéens pour briser le carcan médiatique qui vise à faire accroire que les réformes éducatives et les choix fiscaux idéologiques du gouvernement sont consensuels !

Pour une autre élévation du niveau de recrutement

Alors que les projets initiaux consistaient à créer un master professionnel qui aurait permis la suppression des concours et la constitution d'un vivier de précaires dotés d'un diplôme universitaire qui aurait alors validé leurs compétences professionnelles, le gouvernement a été contraint face à la mobilisation de tous, enseignants, universitaires, étudiants, de maintenir les concours (CAPES, CAPET ... et agrégations) et de proposer des masters disciplinaires proches des masters menant à la recherche. Mais cela se solde par la disparition quasi-complète de la formation professionnelle des enseignants et des structures de formation (IUFM). Le SNES revendique :

- des concours placés à l'issue du master (M2), des pré-recrutement précoces des étudiants et le développement de bourses d'étude pour permettre la démocratisation de toutes les études universitaires.
- le retour à une année de stage après le concours avec une formation en alternance (6 heures en établissement, 12 h en formation), avec maintien du potentiel de formation et de l'expérience acquise par les formateurs des IUFM.

- qu'aucun étudiant ne soit utilisé pour des remplacements, que ce soit en temps que précaire ou en tant que stagiaire (disposition prévue pour les étudiants admissibles aux concours pendant le dernier semestre du M2).

Refusons le statu quo du recrutement à la licence, qui à terme nous couperait de la catégorie A de la fonction publique, et revendiquons une formation ambitieuse et étoffée, dans un cursus universitaire complet et reconnu par l'Université pour d'éventuelles poursuites d'études et ouvrant droit à présenter les concours de recrutement de la Fonction Publique d'Etat.

**Avec la revalorisation,
prenons l'initiative !
Imposons notre terrain, notre calendrier
et nos revendications !**

**Réforme des lycées :
Nouvel emballage,
même produit !
C ' e s t n o n !**

La programmation budgétaire 2009-2012 prévoit de faire baisser en volume les rémunérations des fonctionnaires de 1 à 1,5%. Déjà, le budget de l'enseignement scolaire hors-pensions a baissé de 47,1 milliards d'euros en 2007 à 44,16 milliards d'euros en 2010 (-6,2%). La rigueur salariale pour les personnels est déjà bien installée. Si la part des richesses produites consacrées aux rémunérations des fonctionnaires n'avait pas baissé, passant de 4.34% du PIB en 1999 à 3.55% en 2009, l'Etat aurait pu consacrer 15.5 milliards à l'augmentation des rémunérations ! Un enseignant débute aujourd'hui à 1,2 fois le SMIC (contre 2 fois le SMIC en 1981), le pouvoir d'achat d'un certifié du 11ième échelon est égal à celui d'un certifié du 9ième échelon en 1981, la rémunération d'un enseignant est égale à 59% de celle d'un cadre du privé.

Les propositions du SNES

Le SNES met résolument cette question au cœur de la grève du 24 novembre et de ses suites. Nos propositions sont de donner sans attendre un acompte de 50 points d'indice à tous les fonctionnaires (de l'ordre de 3 milliards) et d'ouvrir des négociations pour redéfinir les grilles de la fonction publique, qui ont été écrasées au fil du temps. Le point d'indice doit être revalorisé pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat (1% coûte 1,8 milliards pour les 5 millions de fonctionnaires).

Il faut également reconnaître les qualifications que l'employeur demande à ses personnels et utilise au quotidien. Comme d'autres corps de la fonction publique, nous demandons que la qualification demandée pour passer le concours de recrutement soit reconnue au moyen d'une grille reconstruite et relevée, appliquée à tous les personnels, qu'ils soient déjà recrutés ou non. Le SNES revendique l'élargissement des possibilités de promotions de corps par concours interne et par liste d'aptitude. Dans le prolongement des acquis du SNES depuis 2007, nous demandons la poursuite de l'augmentation des ratios d'accès aux hors-classes (élargies aux COPsy) de 7% à 15% en cinq ans, afin de garantir l'accès de tous à la hors-classe avant la fin de carrière.

Lutter contre la précarité : pour un plan de titularisation

Le SNES revendique un plan de titularisation par concours adaptés, ouverts à tous. Les succès qui sont à mettre à l'actif du SNES (réouverture de tous les CAPES internes à la session 2010, grille d'avancement d'échelon pour les CDI de notre académie) doivent nous aider à convaincre ces collègues de l'utilité de l'action syndicale avec le SNES.

En décembre, le gouvernement veut boucler sa réforme des lycées, sa réforme de la formation et des concours et faire voter son budget catastrophique (pas de revalorisation pour tous, 16 000 suppressions de postes à la rentrée 2002, soit 45 000 depuis 2010) : ils veulent nous prendre de vitesse et empêcher le débat public sur leur politique : montrons-leurs que nous savons réagir !

Nous voulons la réussite de tous, des enseignements ambitieux dans des conditions renouvelées :

Le gouvernement diminue les heures de cours, supprime les demi groupes définis nationalement, renvoie le traitement de la difficulté en dehors du cours et pendant les vacances avec l'accompagnement personnalisé.

Le gouvernement fait un tronc commun en Première, avec des classes remplies au maximum, spécialise encore la série L, dénature la ES et renforce la S... et renvoie à 2011 la réforme des STI !

Nous voulons que l'école assure l'égalité sur le territoire et porte la même ambition pour tous :

Le gouvernement met les établissements en concurrence, laisse aux établissements la définition de leur fonctionnement, sous la contrainte drastique de la pénurie et des pressions locales.

Nous voulons exercer notre métier en concepteurs de nos pratiques, en fonctionnaires indépendants des pressions locales :

Le gouvernement nous livre à l'arbitraire de la hiérarchie locale au même moment où il confie aux chefs d'établissements la gestion de moyens toujours plus importants.

Nous voulons que ce pays se donne les moyens d'amener l'ensemble de sa jeunesse au plus haut niveau de qualifications et de connaissances :

Le gouvernement applique strictement le dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux et prétend écarter du lycée les 50 % de jeunes qui n'auraient pas vocation à être diplômés à la Licence : pour tous, le socle commun jusqu'en troisième, pour la moitié le lycée et le supérieur. Pour les autres, l'apprentissage et le monde du travail !

Comme nous avons su le faire en 2008, refusons cette nouvelle attaque contre le lycée et imposons d'autres choix ambitieux pour la jeunesse et le service public d'éducation.



Sur le collège, sur le lycée, sur le service public d'éducation, c'est nous les enseignants, aux côtés des usagers, parents et lycéens, qui portons l'ambition de la justice sociale, de l'égalité, de la démocratie.